

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 MARS 2022.

Date de la séance : 30 MARS 2022 à 18h30.

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 17

Absents avec procuration : 8

Absents : 4

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM Jean-Marc BRUSTEL - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN - Christel MARCHENAY - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Florian CATINOT procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Sabrina LARRIEU procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à M. Hervé PRONONCE - M. José MAGALHAES procuration à M. Sébastien MORIN - Mme Aurélie MEJEAN-LAPAIRE procuration à Mme Vanessa PASDELOUP - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

Absents : Mme Nastascia ACCOT - MM. Damien BONJEAN - Ludovic DEPLAGNE - Mme Valérie MONTEIRO.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°22/03/30/006**OBJET : Budget Général : reprise anticipée des résultats 2021.**

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M.14, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021, qui seront repris dans le budget primitif 2022.

A l'appui de la comptabilité de l'ordonnateur et du comptable, en tous points identiques, il s'avère que les résultats de clôture 2021 sont les suivants dans les deux sections :

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	414 996,21 €	88 175,10 € (R 1068)	216 923,51 €	543 744,62 €
Investissement	355 906,89 €		.415 930,02 €	.60 023,13 € (D001)

La commission « finances » réunie le 21 mars 2022 a émis un avis favorable sur cette question.

Le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- valider le report de ces résultats de clôture dans chacune des sections du budget 2022 : R002 en section de fonctionnement, D001 en investissement (déficits de fonctionnement capitalisés) qui donnera lieu à l'émission d'un titre sur le compte 1068.

ADOPTE A LA MAJORITE

3 VOTES CONTRE

(MM. Jean-François RAZAVET -Pierre FERNAND et Mme Margaux FOURTIN)

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 5 avril 2022
Reçu en préfecture le 5 avril 2022

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.